

200 ARTISTES INVITÉS À LA DEUXIÈME ÉDITION D'OFFICIELLE À PARIS

> Du mercredi 21 au dimanche 25 octobre, dans le cadre de la 42^e édition de la FIAC, aura lieu la deuxième édition d'OFFICIELLE. L'événement se déroulera aux Docks-Cité de la mode et du design, à Paris, dans ce bâtiment vert anis aux courbes inspirées par le flux de la Seine. Dans les 3 700 m² réhabilités en 2005 par les architectes Jakob + MacFarlane s'installeront 68 galeries internationales sélectionnées par un comité de cinq membres. Ce quintet est composé du directeur artistique du Maxxi à Rome, Hou Hanru, du fondateur de la galerie

Françoise Pétrovitch,
L'île, 2015, lavis
d'encre sur papier.
Courtesy Semiose
galerie, Paris.



Art : Concept, Olivier Antoine, de la collectionneuse Josée Gensollen, d'une commissaire d'exposition du musée d'Art moderne de la Ville de Paris, Anne Dressen, et d'une historienne d'art, Florence Ostende.

Ces personnalité ont décidé de privilégier la découverte – ou redécouverte – d'artistes peu visibles sur le marché de l'art. Venues de 13 pays, les galeries proposent un ensemble de 200 artistes tels que le Sénégalais Omar Victor Diop, dont les photographies sont actuellement exposées devant le musée du quai Branly dans le cadre de Photoquai, ou le Malgache Joël Andrianomearisoa. Les œuvres de ces derniers côtoieront celles de l'un des pionniers de l'art conceptuel, John Baldessari (né en 1931) ou de Geneviève Claisse (née en 1935), peintre du mouvement de l'abstraction géométrique. Têtes d'affiche ou émergent, des artistes comme Alex Katz, Angelika Markul, Jim Shaw ou encore Françoise Pétrovitch compléteront ce parcours.

Œuvres monumentales, performances, projections de films d'artistes et autres conversations seront proposées conjointement avec la programmation hors les murs de la FIAC, que les visiteurs pourront rejoindre grâce aux navettes fluviales circulant entre l'embarcadère du Pont Alexandre III, au pied du Grand Palais, et le ponton de la Cité de la mode et du design.

<http://www.officielleartfair.com/>